

Table ronde de recherche du projet « Plus jamais invisibles »

Document de prélecture avant la tenue de la table ronde | 18 octobre 2026 | Halifax, au Canada

Objectifs et résultats attendus

Codirigée et cocrée par des vétéranes¹, cette table ronde permettra d'élaborer des conseils pratiques sur le financement, l'organisation et la pérennité d'un programme de recherche national axé sur les femmes² qui servent ou ont servi au sein des Forces armées canadiennes (FAC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

En misant sur les travaux existants, nous visons à déterminer les priorités de recherche communes, la manière dont le programme devrait être dirigé et financé, les organismes responsables et les prochaines étapes les plus importantes.

L'engagement et ce qui reste à vérifier

Le 12 juin 2024, le Comité permanent des anciens combattants (ACVA) du Parlement du Canada a publié le rapport intitulé [Plus jamais invisibles. Les expériences des vétéranes canadiennes](#), lequel contient 42 recommandations.

La recommandation n° 1 stipule :

« Qu'Anciens Combattants Canada, en collaboration avec les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, les Instituts canadiens de recherche sur la santé et les pays alliés, finance et mette en œuvre un programme structuré à long terme de recherche sur les femmes militaires et les vétéranes, et que ces recherches soient spécifiques aux femmes. »

Le 10 octobre 2024, le gouvernement canadien a accepté cette recommandation. Sa réponse a encouragé la collaboration entre divers ministères et partenaires de recherche, la création d'un groupe de travail réunissant Anciens Combattants Canada (ACC), le ministère de la Défense nationale (MDN) et les FAC, la mise en place d'un mécanisme conjoint de financement de la recherche au niveau fédéral, ainsi que la mise à jour du plan de recherche d'ACC sur les vétéranes.

Il existe une multitude d'initiatives connexes menées par des vétéranes et des vétérans, le gouvernement, des universitaires et la collectivité. Toutefois, d'après les documents examinés, il n'existe aucune certitude que ces activités donneront naturellement lieu à un programme national coordonné doté d'un financement durable, de responsabilités claires et d'une communication publique des résultats.

Importance de la coordination

Les femmes ont intégré des institutions de défense et de sécurité qui étaient déjà conçues pour appuyer les hommes : leur taille, leur morphologie, leur physiologie et leurs parcours professionnels.

L'ouverture d'un plus grand nombre de fonctions aux femmes n'a pas automatiquement garanti que les équipements, les soins de santé et les mesures de soutien répondent systématiquement à leurs

¹ Pour consulter la liste des vétéranes qui participent au projet, rendez-vous dans l'onglet « Meet the team » (rencontrez l'équipe) à www.msvu.ca/InvisibleNoMore.

² Dans le cadre de ce projet, nous incluons toute personne qui s'identifie comme une femme ou qui a des besoins médicaux propres au sexe féminin.

besoins, pendant et après leur service militaire. De précieuses données probantes permettant de soutenir les femmes sont actuellement réparties entre de nombreux organismes et projets. Une meilleure coordination contribuera à cerner les lacunes qui subsistent et à traduire les résultats des recherches actuelles et futures en améliorations en matière de prévention, de soins, de politiques, de programmes et de prestations. Les personnes participantes pourront contribuer à préciser ce qui existe déjà, les liens et les collaborations nécessaires, ainsi que les décisions à prendre pour aller de l'avant.

Comment nous travaillerons ensemble

Les échanges en petits groupes animés s'appuieront sur les expériences personnelles et professionnelles, la recherche ainsi que les perspectives du Canada et des pays alliés. Aucune connaissance spécialisée en politique canadienne relative aux vétérans et aux vétérans n'est requise. Personne n'est tenu de raconter son expérience personnelle, ni de parler au nom d'une communauté. Les commentaires ne seront pas associés à des personnes sans leur consentement explicite. Les points de départ de la discussion s'appuieront sur les données existantes et les principes de recherche décrits ci-dessous.

Recherche portant sur l'ensemble du parcours de vie des femmes : examiner le sexe, le genre et la manière dont différentes circonstances se combinent pour façonner la santé et les expériences, depuis le recrutement, tout au long du service, lors de la transition à la vie civile et au cours du vieillissement. Inclure les expositions en milieu de travail et environnementales, la santé reproductive et familiale, ainsi que l'invalidité. Établir des liens entre les systèmes de santé des FAC, de la GRC, des vétérans et des vétérans et des civils, d'une part, et les bailleurs de fonds de la recherche, d'autre part.

Diversité et expériences de service variées: tenir compte de l'identité autochtone, de l'origine ethnique, du handicap, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, du grade, du type de service, de la profession, de la langue, du lieu d'affectation, de l'état civil et de la période pendant laquelle les femmes ont porté l'uniforme. Maintenir des volets de recherche distincts pour les FAC et la GRC afin de refléter les différentes conditions de travail de ces groupes, les systèmes de soutien aux vétérans, et les lacunes dans l'information à notre disposition.

Les femmes en tant que partenaires dans la prise de décision : les femmes qui servent ou ont servi devraient contribuer à diriger la recherche, à établir les priorités, à interpréter les résultats et à décider de la manière dont ces derniers sont diffusés et utilisés. Rémunérer équitablement les personnes ayant une expertise acquise par l'expérience vécue. Rendre la participation accessible et veiller à ce que le consentement soit clair et continu. Reconnaître l'exposition aux traumatismes et à la violence, respecter les choix et éviter de demander à plusieurs reprises de raconter des expériences difficiles.

Méthodes de recherche et soutien à long terme : combiner les études sur la santé et les populations, la recherche sur les expériences vécues et les études de suivi des personnes au fil du temps. Établir des règles en matière de confidentialité, de consentement, d'accès et de jumelage sécuritaire des données. Assurer un financement pluriannuel et conclure des partenariats entre les ministères et les disciplines tout en appuyant la formation des chercheuses et chercheurs débutants, émergents et en évolution.

Droits des Autochtones et recherche : toute recherche propre aux peuples, aux communautés, aux savoirs ou aux données des Premières Nations, des Inuits ou des Métis nécessite des ententes qui respectent leurs droits et leurs priorités distincts. Un cadre général pour les vétérans permet de reconnaître les droits des Autochtones, les protocoles et les exigences applicables de [l'énoncé de politique des trois conseils sur l'éthique de la recherche](#) du Canada (EPTC 2, chapitre 9).

Responsabilisation et avantages pour la collectivité : définir qui coordonne le programme et comment les vétérans peuvent examiner de manière indépendante les progrès réalisés et soulever des préoccupations. Diffuser les résultats de manière accessible et montrer comment ils améliorent la prévention, les politiques, les programmes, les prestations et les soins.

Questions à débattre lors de la table ronde

- 1. Mise en œuvre significative** : qu'est-ce qui caractériserait un programme de recherche financé, organisé et à long terme? Quels travaux existants peuvent être vérifiés, renforcés ou liés entre eux?
- 2. Détermination des lacunes** : quelles sont les lacunes actuelles dans la recherche, les programmes et les services?
- 3. Priorités et partenariats** : quelles priorités nécessitent une action coordonnée en premier lieu? Sur quelles recherches, données et compétences pouvons-nous nous appuyer? En quoi la recherche sur les femmes des FAC et de la GRC doit-elle se distinguer?
- 4. Leadership et ressources** : qui devrait coordonner, financer et prendre les décisions? Comment les femmes partageront-elles le pouvoir décisionnel et évalueront-elles de manière indépendante les progrès de la recherche?
- 5. Mesures et données probantes** : quelles sont les prochaines étapes les plus importantes pour faire avancer la recommandation n° 1? Qui devrait diriger la mise en œuvre? Quelles données probantes publiques permettraient de démontrer les progrès réalisés? Quel suivi immédiat est nécessaire?

Que se passera-t-il après la tenue de la table ronde?

L'équipe du projet « Plus jamais invisibles » compilera les notes prises lors de la table ronde et les commentaires reçus dans un rapport public (rédigé en anglais et en français), dont la publication est prévue d'ici mars 2027. Ce rapport rendra compte des points d'entente, des divergences d'opinions, des pistes proposées, des prochaines étapes et des questions nécessitant des éclaircissements.

Projet « Plus jamais invisibles »

L'équipe du projet « Plus jamais invisibles » de l'Université Mount Saint Vincent, codirigée par Maya Eichler, Ph. D., et Karen Breeck, Ph. D., a créé la table ronde en collaboration avec des partenaires communautaires et de recherche.

ACC, le MDN et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) financent le projet « Plus jamais invisibles ». Pour avoir des détails sur ce projet, consultez www.msvu.ca/InvisibleNoMore.